Image not found or type unknown

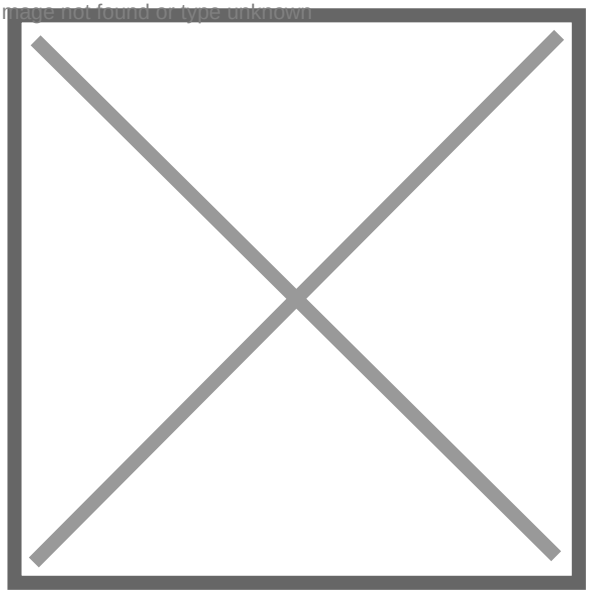

Mariage étranger +contrat de mariage

Par **ipkiss**, le **20/10/2009** à **12:15**

Bonjour,

Ma question porte sur un cas bien précis : J'ai une relation avec mon amie russe, le mariage est la seule solution pour qu'elle vienne en france, n'ayant pas vécu ensemble très longtemps. Se pose la question suivante : à partir de ce constat "mariage = visa", si cette relation devait "échouer" après quelques mois ou du moins rapidement (Est-il possible dans un contrat de mariage de stipuler une condition de "sortie" rapide pour les 2 parties (sans dommages financiers)?

cdt

Ipkiss

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés